

AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES 2021-03
SERVICES EN ÉVALUATION FONCIÈRE

La Ville de Charlemagne demande des soumissions pour la fourniture de services professionnels en évaluation foncière pour la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2026.

Les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appel d'offres (SEAO), en consultant le site Web www.seao.ca ou en communiquant avec un de ses représentants par téléphone au 1-866-669-7326 ou au 514-856-6600. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SEAO.

Les soumissions, dans des enveloppes scellées et identifiées telles que mentionnées au document de l'appel d'offres adressées à la Ville de Charlemagne, seront reçues **au plus tard à 11 heures, le 21 décembre 2021**, à l'hôtel de ville situé au 84, rue du Sacré-Cœur, Charlemagne, Québec, J5Z 1W8. Les soumissions seront ouvertes publiquement au même endroit, le même jour, immédiatement après l'heure limite. À cette étape, seuls les noms des soumissionnaires seront dévoilés.

La Ville de Charlemagne procédera à l'analyse des soumissions par l'entremise d'un système de pondération et d'évaluation des soumissions en vertu duquel chaque soumission sera analysée sur la base d'un certain nombre de critères qui sont décrits dans le document d'appel d'offres. Il appartient donc à chaque soumissionnaire de fournir les informations qu'il juge appropriées pour répondre à chacun des critères fixés.

La Ville de Charlemagne ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucuns frais quelconques, ni obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Charlemagne ce 23 novembre 2021



Olivier Goyet
Directeur général et greffier

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D'AFFICHAGE

Je soussigné, Olivier Goyet, directeur général et greffier, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément à la Loi, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 23 novembre 2021, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément à la Loi, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 23 novembre 2021.

Donné à Charlemagne ce 23 novembre 2021



Olivier Goyet
Directeur général et greffier